



Avenant contrat construction

Par **marie**, le **21/03/2009** à **08:42**

Bonjour,

un constructeur de maison individuel a t'il le droit de refuser de signer et de réaliser un avenant que nous avons accepté?

Nous avons un contrat de construction pour une maison et l'avenant concerne un terrasse. Le constructeur refuse de la réaliser car il dit s'être trompé dans le prix.

Merci pour votre réponse.

marie